

Article 31 du Règlement

Le Bloc québécois est fier de s'associer à des événements de ce genre afin que soit gardé en mémoire le souvenir de ces Québécois et de ces Canadiens qui ont donné leur vie pour défendre et libérer ces pays du joug nazi.

Puissions-nous garder le souvenir de leur sacrifice afin d'éviter tout nouveau conflit armé et redoubler nos efforts de paix et de conciliation.

* * *

[Traduction]

SUNSHINE VILLAGE

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la date limite pour faire appel d'une décision concernant le projet Goat's Eye, au Sunshine Village Ski Resort. Ce projet a été approuvé en 1992 sous réserve de l'approbation du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, et celui-ci a donné son accord.

En septembre 1993, Parcs Canada et la société Sunshine Village se sont entendus sur un projet de construction, et la société a émis une obligation de 100 000 \$. En novembre, des groupes de défense de l'environnement de l'extérieur ont demandé une injonction de la cour pour empêcher toute nouvelle construction. En janvier 1994, le ministre du Patrimoine canadien a suspendu le projet et demandé qu'il soit soumis à un comité du BFEEE.

Sunshine Village a alors intenté des poursuites en cour fédérale pour que l'entente qu'elle avait signée avec Parcs Canada soit respectée. Le 13 octobre 1994, la Cour fédérale du Canada a rendu une décision en faveur de Sunshine Village, à condition que l'évaluation environnementale prévoie des mesures pour un traitement approprié de l'écosystème, durant la construction.

Au nom de tous les Canadiens qui concluent des affaires légitimes en toute bonne foi avec le gouvernement du Canada, j'exhorte le ministre du Patrimoine canadien à ne pas en appeler de la décision de la Cour fédérale du Canada.

* * *

M. DONALD GREEN ET MME LEAH BEDDOME

Mme Marlene Cowling (Dauphin—Swan River, Lib.): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour souligner la remarquable réalisation de deux jeunes représentants des régions rurales du Manitoba, Donald Green et Leah Beddome. Donald et Leah comptaient parmi les 16 boursiers choisis dans le cadre du programme national de bourses d'études des 4-H, administré par la Société du crédit agricole. Je suis fière de souligner que Leah est de Rapid City, une ville de ma circonscription, Dauphin—Swan River.

C'est la première année d'existence de ce programme, qui a été mis sur pied pour aider les jeunes des régions rurales et les futurs agriculteurs du Canada. Les gagnants ont été choisis en fonction de la composition qu'ils avaient présentée sur l'un des trois sujets proposés dans le domaine de l'agriculture. Leah et

Donald recevront chacun une bourse de 1 000 \$, qu'ils devront consacrer à des études postsecondaires.

Leah et Donald méritent des éloges pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de l'agriculture et des régions rurales du Canada, et pour leur engagement dans ce domaine. J'invite tous les députés à se joindre à moi pour saluer les réalisations de ces dirigeants de demain.

* * *

LE DOCTEUR FINLAY MCDONALD

M. John Finlay (Oxford, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter un électeur de la circonscription d'Oxford qui a reçu une haute récompense hier. Mon ami Rusty McDonald a été reçu au Temple canadien de la renommée agricole pour son travail d'avant-garde et les nombreuses années qu'il a consacrées au programme d'insémination artificielle.

Le docteur McDonald a fait des percées en travaillant pour l'unité d'insémination artificielle des éleveurs de bovins Holstein du comté d'Oxford puis en s'acquittant de ses fonctions de directeur général de la Western Ontario Breeders Inc., dont il s'est retiré en 1988.

Diplômé de l'Université de Guelph, Rusty a reçu un certificat de distinction des anciens de cet établissement en 1979. Depuis qu'il est à la retraite, le docteur McDonald est directeur exécutif de l'Association canadienne des éleveurs de bétail.

Il a été nommé au Temple canadien de la renommée agricole en reconnaissance de son rôle de leader dans l'élaboration de travaux de recherche et des politiques qui ont guidé le programme d'insémination artificielle.

Au nom de tous les députés, je félicite le docteur McDonald.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Susan Whelan (Essex—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, il y a 50 ans, des soldats canadiens engagés dans la Seconde Guerre mondiale ont combattu pour libérer la Belgique et apporter la paix à l'Europe.

Entre le 1^{er} octobre et le 8 novembre 1944, 6 367 Canadiens ont été tués ou blessés à la bataille de l'Escaut. Cette année, du 24 octobre au 7 novembre, 60 anciens combattants canadiens sont retournés en Belgique et aux Pays-Bas pour assister aux services commémoratifs tenus dans le cadre du programme Le Canada se souvient. Il y a eu plus de 38 événements, dont une cérémonie à Bergen Op Zoom, un défilé au pont Hickman et un service religieux à Knokke.

Un thème qui a été repris dans chaque ville et dans chaque cimetière célébrait la grande admiration et le respect des habitants de la Belgique et des Pays-Bas pour les anciens combattants canadiens.

L'année 1994 marque aussi le 80^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. Des cérémonies ont également eu lieu à Vimy et à Beaumont—Hamel pour honorer ceux qui ont participé à la Première Guerre mondiale.